



Ville d'Iqaluit  
1085, rue Mivvik  
C.P. 460  
Iqaluit (Nunavut)  
X0A 0H0

# MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC

**Interruption du service d'eau et avis d'ébullition préventif – aux adresses 1600, 1603, 1605, 1607, 1609, 1610, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1620, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1630, 1640, et 1650**

3 juin 2022 — Iqaluit (Nunavut)

Soyez avisé d'une interruption du service d'eau le **samedi 4 juin 2022 entre 13 h et 17 h**. Cet arrêt de service a pour but de mener des travaux essentiels aux infrastructures d'eau.

Secteur où le service sera interrompu : 1600, 1603, 1605, 1607, 1609, 1610, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1620, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1630, 1640, et 1650.

La Ville d'Iqaluit émet un avis d'ébullition d'eau à l'intention des personnes résidant aux adresses ci-dessus.

Pour la durée de l'avis préventif d'ébullition, la Ville recommande que l'eau utilisée à des fins de consommation soit portée à ébullition pendant **au moins** une minute complète.

Il est essentiel de faire bouillir l'eau pour les usages suivants :

- Boire
  - Préparer les formules pour nourrissons
  - Préparer les jus et les glaçons
  - Laver les fruits et les légumes
  - Cuisinier
  - Se brosser les dents.

Il faut faire bouillir l'eau dans une casserole ou une bouilloire sur une cuisinière ou dans une bouilloire électrique qui ne s'arrête pas automatiquement. Il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau pour des usages autres que ceux de la liste ci-dessus.

La Ville d'Iqaluit diffusera un message d'intérêt public lorsque l'avis d'ébullition d'eau sera levé.

###

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Sue Avery

## **Adjointe aux travaux publics**

Ville d'Iqaluit

867-979-5630 | savery@iqaluit.ca



Ville d'Iqaluit  
1085, rue Mivvik  
C.P. 460  
Iqaluit (Nunavut)  
X0A 0H0

Pour signaler un problème d'eau urgent (fuite de la conduite principale d'eau de la Ville ou absence de pression d'eau) après les heures de bureau, veuillez communiquer avec :  
Répartition de la Ville 867-979-5650